

Communiqué de presse

Paris, le 25 octobre 2011

DEUX NOUVEAUX CENTRES MERCIALYS SE VOIENT ATTRIBUER LE LABEL « V » POUR LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les centres « Valentine Grand Centre » à Marseille et « La Caserne de Bonne » à Grenoble deviennent les 4^e et 5^e centres labélisés.

Le Comité d'Experts chargé de l'attribution du Label « V », présidé par Philippe Pelletier, Avocat et Président du Plan Bâtiment Grenelle, vient de récompenser deux nouveaux centres Mercialys pour leurs efforts en faveur du respect de l'environnement, leur engagement social et leur implication dans la vie locale.

Lancé en mai 2010, le Label « V » est attribué par un comité d'experts indépendants sur la base d'un audit sur site effectué par l'organisme externe Ecocert Environnement. Les centres de commerce Mercialys candidats sont ainsi évalués sur la base d'une grille composée d'une centaine de critères et d'engagements mesurables et contrôlables.

Le Label « V » concentre ses efforts sur 3 thématiques particulières :

- **L'insertion urbaine, paysagère et architecturale** des centres commerciaux dans le paysage local, pour garantir l'harmonie avec l'environnement proche ;
- **Le renforcement du lien social** – les centres commerciaux étant des pôles d'attraction, créateurs de flux et d'activité économique majeurs qui doivent jouer un rôle d'utilité civique en animant la vie économique et sociale locale ;
- **La maîtrise et la réduction des impacts environnementaux** avec l'objectif de réduire l'impact de l'activité des centres sur l'écosystème local et plus largement d'influer sur le comportement écologique des citoyens.

Valentine Grand Centre à Marseille : un centre intégré à son environnement méditerranéen

Le Comité a souligné la qualité de la réalisation architecturale du bâtiment qui se fonde parfaitement dans son environnement avec **des matériaux locaux et des plantations typiques** (pin maritime, oliviers, cyprès, ifs, lavande).

Il a été aussi impressionné par l'innovation de **son installation photovoltaïque composée de 8 565 panneaux solaires** installés sur sa toiture et son parking qui **produit de l'énergie renouvelable**. Cette centrale permet de produire 3,2 GWh par an – l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 600 foyers, tout en économisant plus de 8 000 tonnes de CO2 chaque année.

Enfin, le Comité a apprécié l'originalité du boulo-drome, créateur de liens, permettant aux clients de s'approprier les lieux en engageant des parties de pétanque. Des tournois seront organisés tout au long de l'année.

La Caserne de Bonne à Grenoble : une ancienne caserne militaire réhabilitée

L'ingéniosité des solutions énergétiques développées a retenue l'attention du Comité. Le centre favorise l'utilisation d'énergies renouvelables (utilisation de la nappe phréatique et installation de panneaux photovoltaïques en toiture). Le comité a surtout été impressionné par l'innovation de la **halle bioclimatique** : un espace qui n'est ni chauffé, ni climatisé et qui bénéficie de façades extérieures très isolantes, tandis que son enveloppe intérieure favorise les échanges énergétiques avec les commerces. Orienté nord/sud, il reste fermé l'hiver, chauffé par les rayons du soleil. L'été, l'ouverture des nombreuses portes offre une ventilation naturelle.

Le Comité a aussi souligné **la qualité de la réalisation architecturale** et la valorisation des bâtiments existants de l'ancienne caserne mais aussi **l'ouverture du centre sur la ville** notamment via les terrasses donnant sur les jardins et les bassins.

Autres éléments remarquables par le comité : **la valorisation des toits**, surface utile et optimisée avec des panneaux photovoltaïques, des puits de lumière et des toitures végétalisées ainsi que la création de « **Voisin d'Ici – Grenoble** », un réseau social local conçu comme une plateforme d'échanges entre les habitants de la ville.

Les centres labélisés à Marseille et Grenoble viennent s'ajouter aux **3 centres de commerce Mercialys ayant déjà obtenu le Label « V »** : Val Semnoz à Seynod (74), Chateaufarine à Besançon (25) et La Pyramide du Siala à Castres (81).

D'ici 2015, une trentaine de centres devraient être labélisés. Avec ce label, qui représente une véritable innovation dans le secteur, Mercialys va au-delà de la simple démarche qualité bâtiment.

Pour en savoir plus sur le Label « V » : www.label-v.com

A propos de Mercialys :

Mercialys détient et gère plus de 130 sites dont une centaine de centres commerciaux situés majoritairement en proche périphérie des villes de taille moyenne.

Depuis 2006, Mercialys déploie un ambitieux programme de valorisation de ses sites qui s'appuie sur une approche marketing innovante, L'Esprit Voisin.

Filiale à 51% du groupe Casino, Mercialys est une foncière de dimension européenne cotée au SBF 120.

Contact presse :

Nathalie Raillard – 01 53 70 23 12 – nraillard@mercialys.com